



JOURNAL DE L'UNION DE QUARTIER CENTRE-GARES

N° 27 – Mars 2019

L'UNION DE QUARTIER

LA VIE DU QUARTIER

Le mot du Président

Chers habitants du Quartier Centre-Gares,

Le visage du quartier va changer, il change même déjà! Les travaux remontent l'avenue Félix-Viallet dans toute sa longueur, et bientôt ils feront de même sur le Cours Berriat et devant la gare. Les riverains et usagers de ces voies sont plus que jamais impactés par les décisions de la Ville et de la Métropole.

L'activité de l'Union de Quartier doit se développer de pair avec ces changements, en s'axant plus encore sur le relai des informations publiques et sur le soutien à l'expression de chacun. Cette première mission, nous la prenons en charge *via* les emails que nous envoyons régulièrement à nos adhérents. La seconde est plus complexe et a mérité en notre sein la création d'instruments nouveaux. Je pense notamment à l'adoption de notre boîte à idées. Toute personne peut nous contacter pour l'enrichir, et nous veillerons à ce que son contenu obtienne une portée adéquate. Si ce mécanisme n'a vu le jour qu'en janvier 2019, vous constaterez ci-dessous qu'il a déjà recueilli plusieurs idées. L'objectif : les faire entendre auprès de la Ville et de la Métropole!

Doit également être évoquée l'ouverture de nos commissions à tout adhérent de l'Union de Quartier. Avec notre Commission Cadre de Vie, nous entendons remettre à plat la carte du quartier, parcourir à nouveau chacune de ses rues pour débattre de leurs points positifs et de leurs points négatifs, et ce afin d'enrichir plus encore notre boîte à idées.

La vie du quartier, c'est aussi son animation. Celle-ci peut autant contribuer à la création de notre identité que l'expression de revendications communes pour améliorer notre cadre de vie. En ce début d'année 2019, nous avons pris la décision de revoir notre organisation de nos vide-greniers, ce qui explique pourquoi celui du mois d'avril n'aura pas lieu. Sur ce point encore, une commission vous est ouverte, alors n'hésitez pas à venir vous exprimer ou nous soutenir dans la nouvelle organisation que nous aurons à établir!

Enfin, une chasse au trésor a eu lieu le 21 février dans notre quartier, organisée par les étudiants de l'IUT2. Nous espérons que l'évènement aura su réjouir ses participants, en leur permettant de redécouvrir le Quartier Centre-Gares.

Pierre JACQUIER

Actions et projets de notre Union de Quartier pour 2019

Janvier : Loto à Espace Pinal.

Février : Participation à la « Chasse au trésor » avec les étudiants de l'IUT2, place Doyen Gosse.

De janvier à juin, tous les 1ers jeudis du mois : Ateliers numériques (initiation à Internet) à L'Espace Pinal.

Juillet : Vide-grenier sur l'avenue Alsace –Lorraine et place de la Gare.

Septembre : Vide-grenier organisé avec d'autres Unions de Quartier.

Novembre : Participation à un concert actuellement à l'étude.

Les dates précises seront communiquées ultérieurement.

ISSN : 2430-5782

Dépôt légal : mars 2019

L'UNION DE QUARTIER

Une première réunion de notre Commission Cadre de Vie

La boîte à idées de l'Union de Quartier

Une première réunion de notre Commission Cadre de Vie

Réunir cette commission est pour l'Union de Quartier Centre-Gares une avancée pour deux principales raisons.

La première est qu'elle fut l'occasion de se concentrer, pendant une heure et demie, sur un axe de notre quartier et de l'analyser sous tous ses angles. La seconde est qu'elle fut notre première réunion ouverte à des personnes n'étant pas membres de notre Conseil d'Administration, à l'exception de l'Assemblée Générale.

Nous avons donc pu discuter, à sept personnes, de la rue Casimir-Brenier. Ont ainsi été particulièrement abordées les thématiques des nuisances sonores, de la circulation, et de la végétalisation.

Plusieurs riverains ont témoigné des nuisances sonores et des vibrations causées par le passage du tramway sur le pont au-dessus de l'Isère. A ce sujet, nous mettons en avant la page internet « La lutte contre le bruit » sur laquelle la Métropole proposerait un accompagnement technique et financier pour isoler phoniquement votre logement (<https://www.lametro.fr/544-lutter-contre-le-bruit.htm>).

L'installation de nouveaux feux et de radars de carrefour semble appropriée pour sécuriser l'usage de cette rue. En revanche, les plots en béton séparant les places de stationnement et l'axe cyclable sont inappropriés en raison de leur dangerosité, il est conseillé d'installer à la place une bande continue.

La réflexion est également portée sur les croisements entre automobilistes et cyclistes dans la rue.

Reprenant une idée évoquée lors de notre ballade urbaine du 19 novembre 2018, nous proposons que le début de l'axe cyclable soit aménagé de façon à rendre impossible l'accès pour les automobilistes, bien que cette pratique révèle bien un certain besoin pour les automobilistes de places de stationnement pour décharger leur véhicule, alors que la ville supprime et continuera de supprimer les places de stationnement de notre quartier.

Le constat est fait que les cyclistes manquent peut-être aussi d'arceaux à vélo, notamment à proximité de la piste cyclable, et que certains continuent de rouler sur le trottoir, notamment côté pair. Nous avons rencontré à ce sujet les Services de la Ville-Métropole. Différents emplacements étudiés durant cet échange nous ont parus intéressants, notamment pour le côté impair de la rue en ce qui concerne la proposition d'installer de nouveaux arceaux à vélos (devant l'INP, devant le n°13, et Place Hubert-Dubedout). En revanche, cela ne paraît pas aménageable dans ce sens pour le côté pair de la rue. De nouveaux arceaux à vélo ont donc été installés sur ces emplacements suite à cette rencontre.

Sont enfin mis en avant un manque de vie et de végétalisation de la rue Casimir-Brenier et du Quai Claude-Bernard.

Un compte-rendu plus détaillé a été envoyé aux adhérents de l'Union de Quartier Centre-Gares.

Une deuxième réunion devrait avoir lieu prochainement sur un autre lieu du quartier, les adhérents en seront informés par email, mais nous essaierons aussi de faire une communication plus poussée sur l'évènement.

Les idées évoquées ici viennent enrichir notre boîte à idées et, ainsi, nos échanges avec la ville et la métropole!

La boîte à idées de l'Union de Quartier

La boîte à idées de l'Union de Quartier Centre-Gares (Janvier – Février 2019)

Vos idées	Nos actions
1° Création d'un réseau d'aide informatique entre étudiants et seniors du quartier.	1° : Nous avons pris contact à l'IUT 2 pour discuter de ce projet.
2° Fermeture du Square Roger Genin la nuit.	2° et 3° : Nous avons organisé, avec la Direction Territoriale du Secteur 1, une rencontre publique le 2 Octobre 2018, pour plus de tranquillité publique autour du Square Roger Genin. Pour maintenir l'échange à ce sujet, nous l'évoquerons lors de notre Assemblée Générale (date, lieu, et ordre du jour à découvrir à la dernière page de cette édition).
3° Installation de caméras de vidéo surveillance.	
4° Installation d'un lampadaire sur le trottoir du Cours Jean Jaurès, côté pair, se trouvant entre la Place Hubert Dubedout et l'Avenue Félix-Viallet.	4° : Ce point sera discuté lors de notre Assemblée Générale.
5 : Installation de boîtes pour y placer les objets à donner à ceux dans le besoin.	5° : Ce point sera discuté lors de notre Assemblée Générale. A noter que des projets ont été adoptés en 2017 dans ce sens, via le budget participatif, qui devraient se concrétiser en 2019.
6 : Installation d'un ou deux arceaux à vélo à proximité de nos commerces.	6° : De nouveaux arceaux à vélo ont été installés sur les emplacements indiqués dans l'article précédent, ainsi que devant le Sun Valley, suite à notre rencontre avec les services de la Ville en Février 2019.
7 : Instauration d'un tarif résident 24h/24h au parking de la rue Emile-Gueymard.	7° à 13° : Ces points seront discutés lors de notre Assemblée Générale.
8 : Réfléchir à une végétalisation du quartier également florissante en hiver.	
9 : Rénover les toilettes dans l'angle de la rue Joseph Rey et du Cours Berriat.	
<u>Rue Casimir Brenier :</u>	
10 : Installation de nouveaux feux et de radars carrefours.	
11 : Rendre continue la bande séparant les places de stationnement et l'axe cyclable de la rue Casimir Brenier.	
12 : Laisser la rue à une voie jusqu'au 4bis.	
13 : Transfert du stationnement côté pair.	

LA VIE DU QUARTIER

Un bout d'Histoire de la Place de la Gare	La Place de la Gare et le projet « Chronovélo »	La Gare et la « dépose-minute »
Loto à l'Espace Pinal	Premiers pas sur internet	Les nouveautés du quartier

Un bout d'Histoire de la Place de la Gare

La place de la Gare a toujours été au centre des préoccupations urbanistiques.

De nombreuses municipalités ont étudié sa localisation ou mieux sa relocalisation, conscientes que le tracé du chemin de fer coupait la ville en deux.

Dès l'arrivée du chemin de fer à Grenoble, après bien des oppositions, l'implantation de la gare s'est faite hors les murs, au milieu des champs, et son inauguration actée en 1858. Cette implantation a entraîné de profondes modifications de l'urbanisme empiétant fortement sur les prérogatives militaires. A l'origine, la gare, isolée, n'était entourée que de quelques maisons bordant le moulin de Canel et son ruisseau.

La gare est très vite devenue le point d'ancrage d'une nouvelle expansion de la ville. Le percement des remparts permet l'ouverture depuis la gare de grandes avenues comme l'avenue Félix-Viallet en 1860, prolongée vers le Jardin de ville en 1868. Il faudra attendre 1870 et le développement du quartier Saint-Bruno pour que les activités de fret prennent une place importante dans l'activité ferroviaire, bien qu'elles soient handicapées par les nombreuses barrières le long des voies ferrées, dont la plus emblématique est la barrière du Cours Berriat supprimée prochainement quand sera réalisé le passage souterrain de l'Estacade.

Les activités commerciales autour de la gare ont pris véritablement naissance dans les premières années de 1900 ; cafés pour voyageurs et employés, brasseries et hôtels, sont construits, délimitant la Place de la gare. Les hôtels, par leur modernité et la qualité de leur construction, renforcent l'attractivité de Grenoble pour les voyageurs. Leurs façades participent à l'activité des lieux.

L'horloge de la gare, reliée à toutes les horloges des gares ferroviaires, permet de constater qu'à l'époque les trains étaient à l'heure ! Sur la place, une colonne Morris signe la belle époque, et les terrasses des cafés animées par les militaires confirment que Grenoble est bien une ville de garnison.

Tout au long du XIX^{ème} siècle et du XX^{ème} siècle, la gare est étendue vers le Nord, libérant des espaces pour la place et ses activités plurimodales comme la gare routière tournée vers les stations de ski et une importante station de tramway. La présence du tramway sur la place se constate dès le début du XX^{ème} siècle au bout de l'Avenue Félix-Viallet, après une interruption de quelques années. Son tracé actuel vers l'Avenue Alsace-Lorraine a fait l'objet en 1983 du premier référendum d'initiative locale en France dans une ville de plus de 100 000 habitants, avec un taux de 53,09% de « OUI ».

Pour autant, ce sont les Jeux Olympiques de 1968 qui rendront cette place digne d'une cité internationale. Avec ces jeux et les grands chantiers qui ont transformé la ville, la gare construite en 1967 devient un lieu central de rencontres entre Europole, centre d'affaires, les nouvelles écoles d'ingénieurs, et le centre-ville. Les liaisons Est-Ouest par les passages souterrains libèrent la place, et le tramway déverse ses flots de passagers. Si la Place de la gare, rafraîchie par une fontaine malheureusement bien seule depuis 1987, est encore languissante d'ombrages, son extension vers les quais participe à la reconquête du Quartier des abattoirs comme l'ouverture sur la Place de la Basilique du Sacré-Cœur.

Par son expansion très aérée, bénéficiant d'un mobilier urbain très attractif, et avec l'ouverture de nouveaux restaurants, il y aura de quoi donner tort à Fernand Raynaud rendu célèbre pour son sketch « *Ne me parlez plus de Grenoble* ».

La Place de la Gare et le projet « Chronovélo »

Le terme de « Chronovélo » va bientôt passer dans le langage courant des habitants de la Métropole grenobloise. Quand il sera totalement réalisé (prévisions 2022), ce projet va permettre aux cyclistes de traverser complètement notre ville du nord au sud, d'est en ouest, en roulant sur des pistes réservées à l'usage des vélos, avec une identité visuelle au sol spécifique leur assurant une meilleure sécurité.

Les pistes existantes seront réaménagées, continuées, complétées par la création de nouvelles pistes.

Dans notre quartier, nous avons déjà un premier exemple avec la rue Casimir-Brenier, qui a été coupée en deux parties il y a 2 ans pour permettre la création d'une voie à double sens dédiée uniquement aux vélos.

La partie du projet qui nous concerne aujourd'hui suit l'itinéraire suivant : en provenance du Cours Jean-Jaurès (l'Aigle pont SNCF), rue Joseph Rey pour enjamber le Cours Berriat, rue du 4 septembre et rue amiral Courbet puis Place de la gare et enfin rue Emile-Gueymard pour continuer ensuite vers le Quartier Jean-Macé.

Les travaux doivent commencer en avril 2019 et se terminer à la fin de l'année.

Les principaux éléments à retenir, selon nous :

- la piste cyclable aura une largeur de 4m, sauf rue Amiral-Courbet : 3,05m. C'est pourquoi on utilise parfois le terme d'« autoroutes à vélos ».

- l'autopont au-dessus du Cours Berriat sera réservé aux vélos et aux piétons.

- les trottoirs existants seront conservés (élargis devant la basilique).

- rue Amiral-Courbet, suppression des places de stationnement.

- rue Emile-Gueymard, la contre-allée sera réservée aux cyclistes, les places de stationnement vont disparaître; des aires de livraison seront utilisables ponctuellement par les automobilistes résidents (20 mn gratuites). La dépose-minute est supprimée.

- Place de la Gare, au bout de l'avenue Félix-Viallet, la traversée des piétons qui coupe les voies du tramway sera supprimée, un îlot central sera créé entre la piste cyclable et la voie automobile.

- les taxis en attente d'une place devant la gare seront stationnés rue de l'Isère ; afin d'accéder facilement à celle-ci, il est envisagé la mise en double sens Place Doyen-Gosse et rue Jean-Macé.

Toutes ces informations ont été communiquées lors d'une réunion avec la Métropole et la Mairie de Grenoble le 21 janvier 2019. Il est donc possible qu'il y ait quelques modifications lors de la réalisation des travaux.

A suivre !

La Gare et la « dépose-minute »

Les travaux de rénovation de la gare SNCF de Grenoble se sont terminés il y a 2 ans et il s'agit indiscutablement d'une réussite.

Cependant, un point soulevé en son temps par notre association n'a pas été traité de manière satisfaisante, c'est la « dépose-minute », zone prévue pour le stationnement automobile permettant de déposer un voyageur en partance ou de l'attendre à son arrivée.

Cette dépose-minute est située dans la contre-allée de la rue Emile-Gueymard. Il faut savoir qu'actuellement cette zone est insuffisante certains jours de grosse affluence et que des véhicules en attente se garent sur les trottoirs, en bordure du parvis, ou sur les places réservées aux taxis.

Que va-t-il se passer quand elle sera supprimée pour la mise en place de la piste cyclable Chronovélo ?

La réponse de la Mairie et de la Métropole est claire. A l'avenir, les grenoblois (et tous les autres usagers) devront aller côté Europole où est située la seconde entrée de la gare. Bien sûr, cette solution existe et il faut l'utiliser. Mais reconnaissons que l'itinéraire pour y accéder n'est pas évident ; ce n'est pas pratique du tout.

Il est dommage de constater que le bon sens n'a pas été pris en compte dans cette affaire.

Les travaux de la gare avaient pour objectifs de répondre à une forte augmentation du nombre de voyageurs : 25 000 par jour en 2015 et 57 000 par jour estimés pour 2030. On peut donc s'attendre pour de nombreuses années à avoir les mêmes problèmes qu'aujourd'hui. Car on ne refait pas de nouveaux travaux avant longtemps.

Dans son édition du 13 avril 2017, le Dauphiné Libéré listait « les loupés de la nouvelle gare ». Bien entendu, la dépose-minute en faisait partie.

Et vous, quel est votre avis sur cette question ?

Loto à l'Espace Pinal

Dans le cadre des activités ludiques qui se déroulent à l'Espace Pinal, l'Union de Quartier Centre-Gares a participé à la tenue d'un loto le 25 janvier dernier. Pour intéresser la partie, nous avons financé les lots (10 paniers variés) destinés à récompenser les gagnants du jeu.

Une trentaine de participants se sont affrontés l'après-midi dans une ambiance de bonne camaraderie et de convivialité.

Après la remise des prix, la dégustation de la galette des rois est venue clôturer ce bon moment passé ensemble. Rendez-vous l'an prochain pour un nouveau loto.

Premiers pas sur internet

L'évolution actuelle des technologies du numérique nous oblige à utiliser de plus en plus Internet. Tout le monde le constate : l'adaptation à ce nouvel outil est beaucoup plus compliquée pour les plus anciens d'entre nous.

L'Union de Quartier Centre-Gares a donc décidé en 2018, en partenariat avec l'Espace Pinal, de participer à la mise en place de cycles de 3 formations courtes (2h30 chacune) dénommées "Ateliers numériques" pour les personnes âgées de plus de 50 ans qui ont besoin de s'initier ou se perfectionner sur le sujet.

Ateliers assurés par l'Association l'Age d'Or, 53, rue Abbé Grégoire à Grenoble.

Lieu : l'Espace Pinal, 2, chemin Pinal à Grenoble.

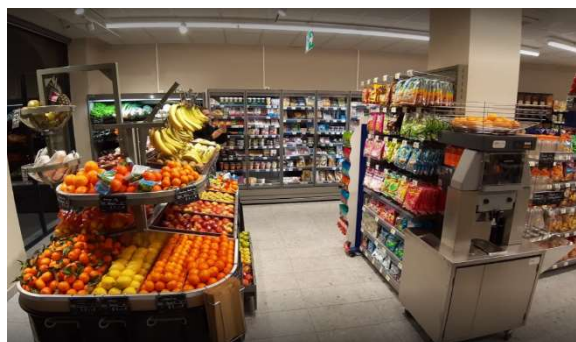
Prochain cycle : les jeudi 4 avril, 2 mai et 6 juin 2019.

Coût de la formation : 15 € (5 € par atelier). **Gratuité pour les adhérents 2019 à l'Union de Quartier Centre-Gares.**

Inscriptions et renseignements auprès de l'Age d'Or au 04 76 09 54 86.



Les nouveautés dans notre quartier



Début janvier 2019, une **supérette Vival**[®], sous l'égide du groupe Casino[®], a ouvert dans notre quartier, au 4 bis rue Casimir-Brenier. Ouverte chaque jour sans interruption, du lundi au dimanche, elle propose, sur une surface d'environ 120m², des fruits, légumes, boissons et autres denrées alimentaires, ainsi que des produits de première nécessité. Située tout à proximité de l'école d'ingénieurs et de l'IUT, elle offre des sandwiches et de la restauration légère, à emporter ou à consommer sur place (présence de quelques places assises). Elle fait également office d'agence relai de la Poste où il

est par exemple possible de recevoir et d'envoyer des colis. Elle dispose d'un dépôt de pains, d'un tableau dédié aux petites annonces, et vous pouvez aussi y acheter le journal local Le Dauphiné Libéré[®]. N'hésitez pas un seul instant, allez soutenir le commerce de quartier !

Vival[®]

4 bis rue Casimir-Brenier

38000 Grenoble

Preuve, s'il en est, de l'attractivité de notre quartier, la **mutuelle MGEN**[®] a choisi nos rues pour implanter son siège départemental. C'est en effet au 40 avenue Alsace-Lorraine, dans le bâtiment historique du Dauphiné Libéré[®], que cette mutuelle, bien connue de tous et créée en 1946, s'est implantée en ce début 2019. Auparavant située au milieu de la rue de Stalingrad, les anciens locaux occupés étaient devenus bien trop vastes pour les 30 employés actuels (en lieu et place de la centaine d'employés des années 1980-1990) et trop gourmands en énergie. Après 30 ans passés dans le quartier de la Capuche, le siège départemental de la MGEN déménage pour la cinquième fois de son histoire et s'implante dans notre quartier : Bienvenue à elle !



MGEN[®]

40 avenue Alsace-Lorraine

38000 Grenoble

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le jeudi 4 Avril à partir de 18H15



L'UNION DE QUARTIER CENTRE-GARES VOUS INVITE À SON **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

À L'IUT 2 – PLACE DOYEN-GOSSE À GRENOBLE

En présence du Maire et des élus du secteur

Au cours de cette Assemblée, nous évoquerons avec eux les sujets qui vous concernent, et vous aurez vous-même l'occasion de vous exprimer sur ceux-ci, selon le planning ci-dessous :

18H45 – 19H15 : présentation et votes sur nos bilans moral et financier.

19H15 – 19H20 : élections des membres de notre Conseil d'Administration.

19H20 – 19H50 : échanges sur les déplacements sur la voie publique, avec une présentation des projets de travaux sur le quartier.

19H50 – 20H20 : échanges sur la tranquillité publique.

20H20 – 21H : questions diverses.

21H – 21H30 : pot de l'amitié

Plusieurs postes d'administrateurs sont à renouveler lors de l'Assemblée, toute personne intéressée pour candidater peut faire acte de candidature

avant le 1er avril 2019 par courrier adressé au siège de l'Union de Quartier ou par mail au ugcg@yahoo.com, sous condition d'être « membre actif ».

ADHÉREZ À L'UNION DE QUARTIER CENTRE-GARES !

**Bulletin d'adhésion 2019 à renvoyer à l'Union de Quartier
Centre-Gares (6, Rue du Quatre-Septembre – 38000 Grenoble)**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

COTISATION

**Membre
adhérent 10€**

**Membre actif
20€**

Autre montant

Journal de l'Union de Quartier Centre-Gares. ISSN : 2430-5782. Dépôt légal : mars 2019.

Siège social : 6 rue du Quatre-Septembre – 38000 Grenoble. Téléphone : 07 83 06 57 75. E-mail : ugcg@yahoo.com.

Directeur de publication : Pierre JACQUIER. Directrice de la rédaction : Aurore LAMARCHE.

La reproduction, même partielle, des articles, logos et illustrations parus dans le Journal de l'Union de Quartier Centre-Gares est interdite.

Toute copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi sur la protection des droits d'auteur.